

# Les emprunts autochtones au Québec : la description faite par le mouvement glossariste et leur recensement à l'état actuel

---

ELEONORA MARZI

## INTRODUCTION

**L**E FRANÇAIS PARLÉ AU QUÉBEC porte les traces de certains éléments historiques, sociales et géographiques qui en font un observatoire privilégié pour l'étude des dynamiques interculturelles d'un point de vue lexicographique et lexicologique. La lexicologie québécoise se caractérise par des archaïsmes, dérivant des nombreux emplois courants en France à l'époque coloniale et maintenus au Québec alors qu'ils disparaissaient de l'usage parisien, par des dialectalismes ou régionalismes en raison des emprunts aux patois de l'Île-de-France et de l'Ouest français d'où étaient originaires les premiers colons, des innovations lexicales nécessaires aux besoins dénominatifs pour indiquer des entités typiques de l'Amérique du Nord et des emprunts et calques de l'anglais et - en mesure bien mineure - des langues autochtones. Ces emprunts, leur composition et leur traitement lexicographique, reflètent les différentes relations que les français du Canada entretenaient avec les deux locuteurs voisins : si l'anglais était une menace pour leur identité et les anglicismes souvent critiqués mais présents en quantité importante, les emprunts aux langues autochtones ont été intégrés de manière moins controversée<sup>1</sup>. Les emprunts autochtones du français québécois dérivent principalement des deux familles linguistiques – sur les 70 présents au Canada – :

---

<sup>1</sup> Cfr. A. Thibault, Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint-Pierre et Miquelon. *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, 2003, p.1-32.

l'algonquien (qui comprend entre autres le cri, le micmac et l'innu) et de l'iroquois (qui inclut par exemple le wendat)<sup>2</sup>.

Pendant ces dernières années, un processus de réécriture des relations entre Québécois et Québécoises de souche et populations autochtones est en cours, à la suite d'un éveil de la conscience culturelle qui a engendré diverses initiatives à plusieurs niveaux comme l'adoption, le 5 février 2019, de la « Loi sur les langues autochtones » visant à protéger les langues autochtones comme patrimoine national<sup>3</sup>, ou la mise en place de programmes d'apprentissage, d'enseignement, de documentation et de promotion des langues autochtones par différents collèges et universités.

La contamination entre cultures peut se déduire par l'étude des mouvements des mots considérés comme des objets culturels. En adoptant cette perspective nous allons analyser la description qui est faite des emprunts autochtones en perspective lexicographique et lexicologique, historique et contemporaine, visant à mettre en évidence à travers la langue les mouvements et les relations interculturels. Notre point de départ est la description qui est faite des emprunts autochtones pendant l'ère des glossaires, un moment fondant de la lexicographie québécoise qui porte les traces du débat linguistique autour du rapport entre le français du Québec et le français de France.

L'histoire de la lexicologie québécoise est marquée par un équilibre dynamique entre la formalisation d'une norme endogène, par rapport à la légitimation d'une norme exogène provenant d'un pays dont le Québec n'était plus une colonie<sup>4</sup>, dans un cadre où la question linguistique se lie de manière profonde à la question identitaire<sup>5</sup>.

Dès la parution de la première ressource lexicographique québécoise, l'œuvre du père jésuite belge Pierre-Philippe Potier *Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc., des Canadiens au XVIIIe siècle*, entre le 1743 à 1758, est évidente la conscience d'une

---

<sup>2</sup> Cfr. D. J. Gallant, « Langues autochtones au Canada », dans *Encyclopédie Canadienne*, 2008.

<sup>3</sup> Cfr. L. Drapeau (éd.), *Les langues autochtones du Québec: un patrimoine en danger*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011.

<sup>4</sup> L. Mercier, « À la découverte des particularismes canadiens et de leur origine : la lexicographie québécoise à l'époque des glossaires (1880-1930) » dans M. Cormier et J.-C. Boulanger (éds.) *Les dictionnaires de la langue française au Québec*, Presses de l'Université de Montréal, p. 61-98, 2008.

<sup>5</sup> C. Brancaglioni, « Les discours de présentation dans la lexicographie québécoise », *Repérés-Dorif*, n° 2, *Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité – volet n° 2 – autour du français québécois: perspectives sociolinguistiques et identitaires*, Roma, Dorif Università, 2013; M. Cormier, « Un siècle de lexicographie au Québec », dans *International Journal of Lexicography*, vol 15, n° 1, 2002, p. 55-73; L. Meney, *Le français québécois entre réalité et idéologisme : un autre regard sur la langue*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2017.

particularité linguistique québécoise et le conséquent besoin de positionnement par rapport à une langue existante – le français – sans renier des propres traits identitaires. Cette situation engendra deux tendances : la première concrétisée dans des dictionnaires correctifs inspirées à l'idée du français hexagonal comme seule norme de référence, distinguée à son tour entre positions « puristes », axées sur la correction des erreurs, et positions « pédagogiques », orientées vers l'acquisition des compétences linguistiques de manière constructive à une correcte communication.

À cette tendance corrective s'oppose une seconde, connue comme *mouvement glossariste* (1880-1930), qui tout en étant animée par une forte perspective de reconstruction historique, vise à collectionner les particularités du français québécois, jetant les bases pour une vision du français polycentrique, composé de différentes variétés dotées de la même légitimation<sup>6</sup>. La production des glossaires d'inspiration contrastive, qui s'étend sur environ un siècle et demi, débute en 1880 avec la parution du *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*<sup>7</sup> par Oscar Dunn, suivi en 1894 par le *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots ou expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français* de Sylva Clapin. En 1909 paraît *Le Parler populaire des Canadiens français ou Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises* de Narcisse-Eutrope Dionne, et enfin, en 1930, est publié le *Glossaire du parler français au Canada* de la Société du parler français au Canada. La tradition à approche différentiel des glossaires sera recueillie 70 ans plus tard par le *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ), qui sera publié en 1998 grâce à une équipe de l'Université de Laval et rendu disponible sur le web grâce à l'équipe du *Trésor de la Langue française au Québec*.

À cette première partie dédiée à l'analyse de la description des emprunts au sein des glossaires, suit un second volet consacré à la présentation d'une liste d'emprunts autochtones actuellement stables, issue d'une opération d'extraction croisée par des ressources lexicographiques. Notre intérêt s'est d'abord orienté pour détecter des éventuelles polarisations conceptuelles dans la stabilisation des emprunts, leur rapport avec les québécismes, afin de tracer le mouvement entre cultures, et l'analyse de leur plasticité sémantique des emprunts, à travers l'étude des traits polysémiques et de leur stabilisation autour certains domaines de connaissance.

<sup>6</sup> F. Martineau, W. Remysen, A. Thibault, *Le français au Québec et en Amérique du Nord*, Paris, Editions Ophrys, 2022.

<sup>7</sup> O. Dunn, *Glossaire Franco-Canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec 1880.

## 1 LES EMPRIINTS AUTOCHTONES DANS LES GLOSSAIRES AU QUÉBEC (1880 – 1930)

### 1.1 GLOSSAIRE FRANCO-CANADIEN ET VOCABULAIRE DE LOCUTIONS VICIEUSES USITÉES AU CANADA, OSCAR DUNN

La production des glossaires se caractérise par une forte vocation historique, visant à légitimer certains particularismes du français parlé au Québec comme dérivant du français hexagonale. Ce trait se manifeste dès la préface du premier glossaire publié par Oscar Dunn en 1880 avec le titre *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada* :

Nous employons un bon nombre de mots qui, rejetés par l'Académie, nous sont venus toutefois de France ; ils appartiennent à quelque patois<sup>8</sup>.

À cela s'ajoute la reconnaissance du droit de créer des néologismes pour faire face aux nouvelles réalités spécifiques du territoire:

Supposons que j'amène un des quarante immortels dans la cabane d'une *sucrierie*, que je fasse de la *tire* en son honneur, et que je lui demande comment il appelle cette opération. Le dictionnaire auquel il a collaboré ne lui donnera pas la réponse. Et ce pendant il faut un mot pour dire la chose ; mais la France, ignorant la chose n'a pas pu nous fournir le mot : nous l'avons donc créé, c'était notre droit<sup>9</sup>.

L'opération mise en œuvre est double: si d'un côté on se sert de l'étymologie pour prouver l'origine hexagonale, garantie de légitimation, de l'autre côté on exerce le droit de créer des néologismes pour défendre et affirmer une identité typiquement québécoise: les bases pour un discours qui revendique l'autonomie de la variété du français québécois sont posées. Relativement aux influences des langues voisines, Dunn dénonce violemment les anglicismes et les barbarismes (construction syntaxiques non conformes à la norme française), cohérent avec la vision pédagogique des glossaires:

Adresser = Adresser une assemblée est le plus affreux barbarisme qu'on puisse imaginer. *De l'angl.* To address a meeting. Nous écrivons généralement Adresser la parole à une assemblée, même cette locution laisse à désirer, car Adresser la parole implique l'idée d'une conversation qui commence, et il ne peut être question de converser avec une assemblée. Parler, prononcer un discours, haranguer, porter la parole sont bien préférables<sup>10</sup>.

Ou encore:

Conclure = «J'ai conclu pour la construction d'une nouvelle maison.»  
*Barbarisme.* J'ai conclu un marché, un arrangement, &c.<sup>11</sup>.

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. XIX.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. XVIII.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 3 (c'est nous qui soulignons).

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 45 (c'est nous qui soulignons).

Si les marques « de l'anglais » et « barbarisme » sont déjà présentes comme signes d'usages fautifs, pour ce qui concerne les emprunts aux langues autochtones on se limite à fournir dans l'étymologie l'origine de la parole dépourvue de jugements de valeur. L'indication « sauvage », courante pour l'époque, n'a pas polarité négative et représente la langue autochtone au sens général, comme on peut observer des exemples ci-dessous :

Micouenne = Can. Mot tiré du sauvage. Grande cuillère de bois, qu'on emploie généralement pour tirer le pot-au-feu du chaudron, et, dans le peuple, pour servir la soupe. C'est la mouvette des Normands<sup>12</sup>.

[...]

Tobogane = Mot emprunté du sauvage. Nous disons généralement *Traîne sauvage*, c. à d. Traîneau composé d'une pièce, ou de deux pièces assemblées, de bois taillé très mince, et servant principalement aux enfants pour *tirer des glissades* (v. ce mot) sur la neige, et dans le Nord-Ouest pour le transport des voyageurs et des marchandises<sup>13</sup>.

[...]

Sasaqua = Mot sauvage. Tapage. « Faire le *sasaqua* » Pop<sup>14</sup>.

Autre à l'indication « sauvage », nous trouvons l'hapax « Indien », dans la définition du mot « crosse », qui se concentre sur une description du référent et non du signifiant:

Crosse = Non fr. dans les acceptions que nous lui donnons: 1° Le jeu de crosse, qui nous est venu des Indiens, et dont les Anglo-canadiens ont fait un mot ridicule, Lacrosse game, 2° Bâton courbé par le bout et garni de cordes à boyaux, et qui sert, dans la partie de crosse, à lancer la balle au but. En France, on dirait probablement Raquette. V. ce mot<sup>15</sup>.

Dans ce cas on ne parle pas de l'origine du mot, mais de la provenance de la pratique à laquelle il fait référence: le jeu de la crosse a été introduits par les Indiens. Les informations incluses dans ce premier glossaires, tant sur le plan lexical, - informations autour du signifiant - que au niveau encyclopédique - informations sur le référent - sont assez réduites. En effet l'objectif premier des glossaires était celui d'indexer, recenser des particularités: nous verrons comment ces informations iront s'enrichir le long de la production.

---

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 184.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 51-52.

## 1.2. LE PARLER POPULAIRE DES CANADIENS FRANÇAIS, NARCISSE-EUTROPE DIONNE

En 1909 paraît le deuxième glossaire, intitulé *Le Parler populaire des Canadiens français ou Lexique des 15,000 mots et expressions, canadianismes, acadianismes, anglicismes, et americanismes les plus en usage au sein des familles acadiennes françaises* de Narcisse-Eutrope Dionne qui confirme l'intérêt et la qualité étymologique de son prédécesseur, évident par l'indication « mot sauvage » :

Apola, n. f.  
Ragoût d'alouettes. Mot sauvage<sup>16</sup>.

[...]

Micouanne, n. f.  
Grande cuiller. Mot sauvage. C'est la *mouvette* des Normands<sup>17</sup>.

Toutefois dans ce cas la description s'enrichit de certains traits à l'égard du référent. Dans la définition l'intérêt étymologique se détache de la forme lexicale et se réfère à la dimension historique, sociale ou culturelle de l'objet auquel le mot fait référence :

Tobogan, n. f., (m. a.)  
Traîneau pour glisser, de fabrication indienne<sup>18</sup>.

[...]

Assinabe, n. f.  
Grosse pierre employée par les sauvages pour retenir au fond de l'eau un filet, une seine<sup>19</sup>.

La « fabrication indienne » ou l'objet « employé par les sauvages » qui informent de la manière dont la culture des autochtones s'intègre dans la culture québécoise n'ayant pas besoin d'indiquer la provenance du mot – à l'envers du traitement de l'anglais, pratique qui sert aussi à isoler – mais il suffit de raconter la provenance de la pratique culturelle.

### 1.3. DICTIONNAIRE CANADIEN-FRANÇAIS, SYLVA CLAPIN

En 1894 paraît le *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots ou expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français, avec des nombreuses citations ayant pour but*

---

<sup>16</sup> N.-E. Dionne, *Le parler populaire des Canadiens français ou Lexique des Canadianismes, Acadianismes, anglicismes, americanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises*, Québec, Laflamme et proulx, imprimeurs, 1909, p. 28.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 442.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 635.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 39.

*d'établir les rapports existant avec le vieux français, l'ancien et le nouveau patois normand et saintongnais, l'anglais et le dialecte des premières nations aborigènes*, de Sylva Clapin, qui dès le sous-titre affiche clairement la référence aux «premières nations aborigènes» et qui est traitée ouvertement dans la préface. Parmi la liste des six catégories des mots qui seront traités dans le dictionnaire nous trouvons en cinquième et sixième position:

5° les termes anglais et sauvages, écrits et prononcés tels que dans les langues originelles.

6° les termes anglais et sauvages, plus ou moins francisés<sup>20</sup>.

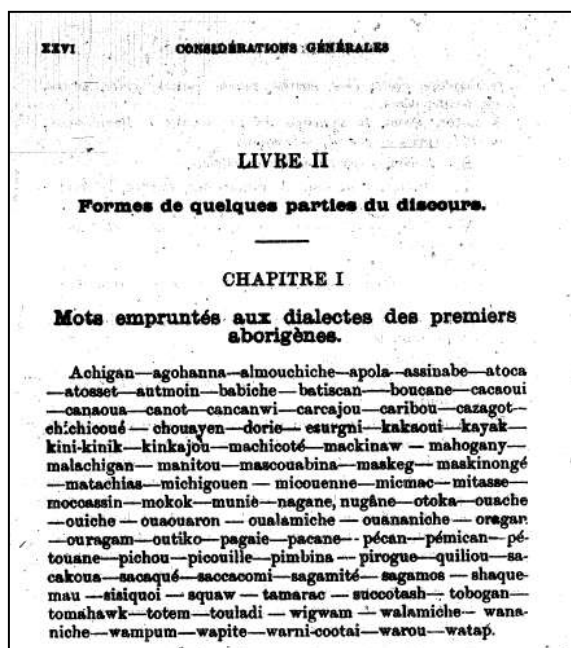
Le deuxième livre du dictionnaire s'ouvre avec une liste de 84 amérindianismes avec le titre « mots empruntés aux dialectes des premiers aborigènes » :

Achigan - agohanna - almouchiche - apola - assinabe - atoca - atosset - autmoin - babiche - batiscan - boucane - cacaoui - canaoua - canot - cancanwi - carcajou - canribou - cazagot - chichicoué - chouayen - dorie - esurgni - kakaoui - kayak - kini-kinik - kinkajou - macchicoté - mackinaw - mahogany - malachigan - manitou - mascouabina - maskeg - maskinongé - matachias - michigouen - micouenne - micmac - mitasse - mocoassin - mokok - munie - nagane, nugâne - otoa - ouache - ouiche - ouaouaron - oualamiche - ouananiche - oragan ouragam - outiko - pagaie - pacane - pécan - pémican - pétouane - pichou - picouille - pimbina - pirogue - quiliou - sasakoua - sacaqué - saccacomi - sagamité - sagamos - abaquemau - sisiquoi - squaw - tamarac - succotash - tobogan - tomahawk - totem - touladi - wigwam - wigwam - walamiche - wampum - wapite - warni-cootai - warou - watap<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> S. Clapin, *Dictionnaire canadien-français: ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-Français avec de nombreuses citations ayant pour but d'établir les rapports existant avec le vieux français, l'ancien et le nouveau patois normand et saintongnais, l'anglais, et les dialectes des premiers aborigènes*, Montréal, C. O. Beauchemin & fils, 1894, p. VIII.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. XXVI.



*Sylva Clapin, Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des  
mots ou expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires  
courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français, p. 26  
(source: Gallica fr)*

La première considération est qualitative, il s'agit en effet du  
glossaire avec le plus haut nombre d'emprunts autochtones indexés,  
même si pas tous les emprunts sont traités dans le glossaire. De plus de  
l'aspect quantitatif, le glossaire de Clapin affiche une synthèse de la  
connaissance relative au signifiant et au référent. Par exemple, pour  
« babiche », nous trouvons l'indication « mot sauvage » uni à une  
description de l'objet qui ouvre à la connaissance des pratiques  
culturelles des autochtones:

Babiche, s. f.,  
Ancien mot sauvage, servant à désigner de la lanière en peau d'anguille,  
de chevreuil ou de caribou.<sup>22</sup>

[...]

Micouenne, s.f.,  
Mot tiré du sauvage, et servant à désigner une longue cuiller en bois,  
usitées pour diverses fins domestiques.<sup>23</sup>

De plus, par rapports aux glossaires précédents, commencent à  
apparaître des informations concernant le dialecte d'appartenance, on  
ne parle plus de mot sauvage (bien que certaines occurrences restent,  
mais de « algonquin » comme c'est le cas du mot « assinabe » :

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 217.



assinabe, s.f.,  
du sauvage algonquin *assin*, pierre. Lourde pierre servant à retenir une seine, un filet, au fond de l'eau<sup>24</sup>.

ou pour le mot « atoca » de l'origine huronne ou iroquoise :

atoca, s.m.,  
Ce mot, désignant le fruit de la canneberge, est d'origine huronne ou iroquoise. [...] <sup>25</sup>

Autre aux indications des dialectes, l'on trouve des informations sur la morphologie des langues autochtones, comme c'est le cas de « almouchiche » :

almouchiche, s.m.,  
du micmac *animout*, signifiant chien, suivi de la désinence diminutive *shish*. Le mot almouchiche est une expression purement locale, appartenant à la région du Ristigouche, et l'on désigne par là une variété de chiens que l'on dresse à faire la chasse aux porcsépice<sup>26</sup>.

La description de la désinence « shish » s'ajoute à une étymologie qui vise à donner la traduction: *animout* signifie chien, sans laisser de côté la description du référent/encyclopédique, donnant des informations sur des pratique culturelles « une variété de chien que l'on dresse pour chasser les porcsépices ».

#### 1 4 GLOSSAIRE DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS

Sans oublier que l'enrichissement des définitions s'insère dans un mouvement plus ample qui regarde toute la lexicographie québécoise, ces descriptions montrent un intérêt et une connaissance croissante qui se développe dans un espace temporel très court et qui trouvent une ultérieure dimension dans le dernier glossaire, paru en 1930 avec le titre *Glossaire du parler français au Canada* (GPFC), fruit des activités de recherche – commencées trente ans plus tôt en 1902 – par la *Société du parler français*. Le cadre informatif de la fiche est complet, elle se présente comme celle d'un dictionnaire contemporain avec toutes les marques d'usage « Vx.fr » (vieux français), « Dial. » (dialectes), « Fr. » (français), « Can. » (canadien), ou « Etym. » (étymologie).

micouenne = grande cuiller en bois et en écorce pour mettre le sucre en moule, ou pour divers usages domestiques, louche.

Etym.- Micouan, mot iroquois pour cuiller<sup>27</sup>.

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 344.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 344-345.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> AA.VV., *Glossaire du parler français au Canada*, Québec: L'action sociale, 1930, p. 454.

Des emprunts est explicitée la description du référent, leur étymologie avec le détail de la langue autochtone (iroquois), la lexicalisation et sa traduction originare. Prenons l'exemple de « achigan » :

achigan = poisson d'eau douce de l'Amérique du Nord (Microptere Dolomien, *Lacépède*).

CAN.- On trouve le mot *achigan* dans Hennepin et Charlevoix. On dit aussi, mais plus rarement, *acignan*, *acigan*, *malachigan*, *manachigan*.

Etym. – Achigan est un mot cris qui signifie : poisson vaillant<sup>28</sup>.

La marque « Can. » indique la maturation de la conscience linguistique québécoise, une description complète en style encyclopédique du référent – « poisson d'eau douce » – s'unit à l'indication terminologique en latin « croptere Dolomien, Lacépède ». Les variétés morphologiques sont remportées avec l'indication des sources bibliographiques, dans l'étymologie est indiqué dans le détail le dialecte de l'emprunt – « mot cris » – et également le sens dans la langue d'origine. L'achigan n'est pas donc simplement un poisson en cris, mais sa lexicalisation correspond à la locution « poisson vaillant » qui se bat avant de se laisser capturer.

L'héritage des glossaires, concrétisé dans une centralité de la perspective historique uni à une approche différentiel, sera recueilli par un groupe de recherche de l'Université Laval qui donnera vie au début des années 1970 au Projet Trésor de la Langue Française informatisée, guidé par Marcel Juneau et par Claude Poirier par la suite qui aboutira à la parution en 1985 du *Dictionnaire du français québécois* et en 1998 du *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ). L'esprit qui sous-tend à ces ouvrages est le fruit d'un contexte post-révolution tranquille<sup>29</sup> où la langue est un patrimoine culturel partie intégrante de l'identité québécoise :

Par rapport à ces travaux fondateurs, l'entreprise du TLFQ vise un objectif plus large, celui de proposer une synthèse historique du français québécois illustrée principalement à travers son vocabulaire<sup>30</sup>.

L'approche différentielle du DHFQ, considère les mots comme des « objets culturels », représentant un point d'accès à la sphère culturelle et donc identitaire:

Le choix qu'a fait le TLFQ (Trésor de la langue française au Québec) est de se concentrer sur le vocabulaire et de traiter les mots comme étant des objets culturels. Les historiens considèrent que les objets physiques, ceux

---

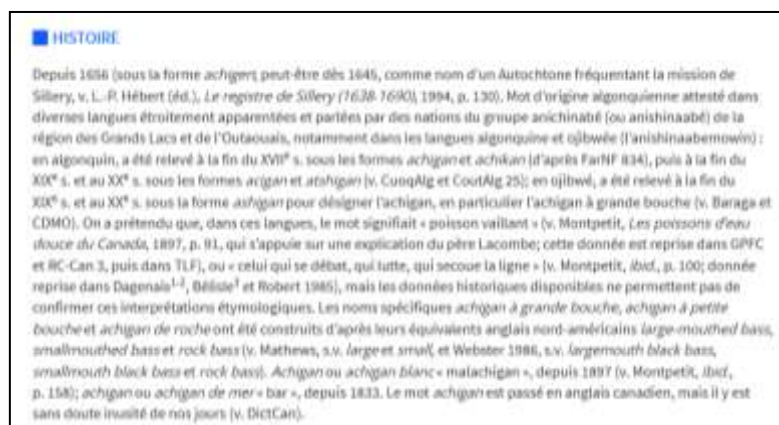
<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>29</sup> N. Vincent, « La lexicographie québécoise du 21 siècle: après les tempêtes, l'affirmation tranquille », *Repérés-Dorif*, n 2, *Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité – volet n.2 – autour du français québécois: perspectives sociolinguistiques et identitaires*, Roma, Dorif Università, 2013.

<sup>30</sup> Présentation TLFQ : <<https://www.tlfq.org/propos/presentation>, consulté le 26 aout 2024>.

qu'on place dans des musées, peuvent renseigner sur les pratiques anciennes et, indirectement, sur l'évolution de la société et de ses valeurs. À plus forte raison en est-il des mots dont l'étude peut aider à comprendre comment s'est constituée notre conscience collective et à dégager les caractéristiques fondamentales de notre identité<sup>31</sup>.

Dans le DHFQ les descriptions sont riches, l'étymologie porte trace des détails culturels des emprunts et de leur dimension historique, traçant en même temps une évolution à travers d'autres ressources lexicographiques.



Dictionnaire Historique du français québécois, terme « achigan »<sup>32</sup>

## 2. LES EMPRUNTS AMÉRINDIANISMES DANS LES RESSOURCES LEXICOGRAPHIQUES AUJOURD'HUI

Le second volet de notre contribution est consacré au recensement des emprunts autochtones actuellement stables. Ce travail a été possible grâce à une analyse croisée entre plusieurs ressources lexicographiques, reflétant des approches variées — généralistes et différentielles —, élaborées en France et au Québec afin de garantir la plus haute représentativité. Nous présentons par la suite une liste de 39 emprunts autochtones (table 1)<sup>33</sup> enrichie

<sup>31</sup> Présentation TLFQ : <<https://www.tlfq.org/propos/presentation>, consultée le 26 août 2024>.

<sup>32</sup> Source: <<https://www.dhfq.org/article/achigan>>, consultée le 26 août 2024.

<sup>33</sup> Les toponymes ont été exclus de la liste, en raison de leur particulier positionnement dans le discours générales et non adaptés à une indexation dans les ressources lexicographiques. Également les endonymes qui sont particulièrement sensibles à un mouvement de reconnaissance identitaire en cours concernant les autochtones et qui doit être traité séparément. À ce propos : N. Vincent, « Traitement lexicographique d'emplois polémiques : les trois stades d'intégration d'endonymes autochtones en français du Québec »,

d'informations extraites de trois sources lexicographiques choisies en raison de leur qualité et représentativité : le dictionnaire USITO<sup>34</sup>, représentant l'état de l'art du dictionnaire généraliste du français québécois; le Petit Robert<sup>35</sup> représentant l'état de l'art du dictionnaire généraliste du français hexagonale, et enfin le Dictionnaire Historique du Français Québécois (DHFQ)<sup>36</sup> choisi pour la qualité des informations d'un point de vue historique et différentiel pour la validation finale.

TERME	DOMAINE CONNASSANCE	DEFINITION	POLYSEMIE	HEXAGONE GEN.	QUEBEC OIS GEN.	DIR/INDIR	QUEBECISME
<b>atoca</b>	botanique	Arbuste nain à tiges rampantes (fruit (baie) et arbuste)	monosémique	marqué	marqué québ.	direct	québécoisme
<b>anorak</b>	objet culturel tangible	Veste de sport imperméable	monosémique	non marqué	non marqué	direct	neutre
<b>achigan</b>	zoologie	Poisson d'eau douce originaire d'Amérique du Nord	monosémique	marqué	marqué québ.	direct	québécoisme
<b>babiche</b>	objet culturel tangible	Fine lanière de peau non tannée	monosémique	marqué	marqué québ.	direct	québécoisme
<b>carcajou</b>	zoologie	Mammifère carnivore des régions nordiques	monosémique	non marqué	non marqué	direct	québécoisme
<b>caribou</b>	zoologie/ objet culturel tangible	1) Renne d'Amérique du Nord 2) Boisson traditionnelle à base de vin rouge additionné d'alcool	polysémique	non marqué	marqué québ. en [2]	direct	québécoisme
<b>cacaoui kakawi</b>	zoologie	Petit canard sauvage	monosémique	non marqué	non marqué	direct	québécoisme
<b>cometique</b>	objet culturel tangible	Traîneau inuit	monosémique	absent	non marqué	direct	neutre

dans N. Vincent (éd.), *Linx*, revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, n. 86, 2023.

<sup>34</sup> H. Cajolet-Laganière, P. Martel P., C.-É. Masson, L. Mercier, (éds.) *Usito, Le dictionnaire*, Université de Sherbrooke 2013. Site web : <<https://usito.usherbrooke.ca/>>.

<sup>35</sup> AA. VV., *Le Petit Robert de la langue française*, édition en ligne: 2024.

<sup>36</sup> R. Vezina, C Poirier, (éd.), *Trésor de la langue française au Québec, Dictionnaire historique du français québécois*, Université Laval, 2023, <<https://www.tlfq.org/>>.

	e						
<b>iglou/ igloo</b>	objet culturel tangible	Habitation en forme de dôme faite de blocs de neige ou de glace	monosémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
<b>kayak</b>	objet culturel tangible	1) Embarcation des inuits; 2) Embarcation légère de loisir ou de compétition	polysémique	non marqué	non marqué	direct	neutre
<b>kinkajou</b>	zoologie	Petit mammifère des forêts tropicales d'Amérique,	monosémique	non marqué	non marqué	direct	neutre
<b>maskinongé</b>	zoologie	Poisson d'eau douce de l'est de l'Amérique du Nord	monosémique	non marqué	non marqué	direct	neutre
<b>manitou</b>	ethnologie	1) Chez certains peuples autochtones d'Amérique du Nord, esprit du bien ou du mal; 2) fig. et fam. (grand) manitou Personnage important dont l'autorité, l'influence sont reconnues	polysémique	non marqué	non marqué	direct	neutre
<b>mitasse</b>	objet culturel tangible	1) Partie de l'habillement traditionnel amérindien couvrant complètement ou partiellement la jambe	monosémique	absent	marqué québ. en [1]	direct	québécois
<b>mocassin</b>	zoologie/objet culturel tangible	1) Chaussure traditionnelle des peuples autochtones d'Amérique 2) Chaussure basse de style décontracté ou pantoufle sans attaches 3) serpent	polysémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
<b>ondatra</b>	zoologie	Mammifère rongeur, [ nom du rat musqué (rare)]	monosémique	non marqué	non marqué	direct	neutre
<b>opussum</b>	zoologie	Petit marsupial d'Amérique et d'Australie par ext. Fourrure de cet animal	monosémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
<b>ouaouaron</b>	zoologie	Très grande grenouille	monosémique	marqué québ.	marqué québ.	direct	québécois

		d'Amérique du Nord,					
<b>ouache</b>	objet naturel	1) fam. Gîte, tanière d'un animal sauvage 2) par analogie a) fam. Cache d'un chasseur b) fam. ou vieilli Habitation dans laquelle une personne s'isole ou se cache	polysémique	absent	marqué québ. en [1]	direct	neutre
<b>ouananiche</b>	zoologie	Saumon de l'Atlantique indigène du Québec	monosémique	marqué	non marqué	direct	neutre
<b>pacane</b>	botanique	fruit sec du pacanier; amande de ce fruit	monosémique	marqué québ.	marqué québ.	direct	neutre
<b>pékan</b>	zoologie	Grande martre des forêts d'Amérique du Nord	monosémique	non marqué	non marqué	direct	neutre
<b>pichou</b>	zoologie/objet culturel tangible	1) vx. Ancien nom du lynx ou de sa fourrure 2) ancien Chaussure traditionnelle inspirée du mocassin autochtone, 3 (expression) <i>Être laid comme un pichou</i> , très laid	polysémique	absent	marqué québ.	direct	neutre
<b>poulamon</b>	zoologie	poisson de la cote atlantique nord-américaine	monosémique	marcato	non marqué	direct	québécois
<b>plaquemine</b>	botanique	Fruit du plaqueminer, de type baie et de taille variable	monosémique	non marqué	non marqué	direct	neutre
<b>pemmican</b>	objet culturel tangible	Préparation traditionnelle autochtone à base de viande séchée et broyée	monosémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
<b>pimbina</b>	botanique	viorne comestible et de la viorne trilobée	monosémique	marqué québ.	marqué québ.	direct	neutre
<b>sachem</b>	ethnologie	ancien faisant partie d'un conseil et assurant des fonctions de chef chez les premières nations du nord-est	monosémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre

		l'Amérique du nord					
<b>sagamité</b>	objet culturel tangible	Mets de base de l'alimentation de nombreuses nations autochtones d'Amérique du Nord	monosémique	absent	non marqué	direct	québécois
<b>squaw</b>	ethnonyme	Femme autochtone d'Amérique du Nord Marque: pej. /vx.	monosémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
<b>sconse</b>	zoologie	Fourrure de la mouffette	monosémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
<b>rabaska</b>	objet culturel tangible	1) Grand canot d'origine autochtone 2) Grand canot moderne qui s'inspire de ce type d'embarcation et qui est utilisé à des fins de loisir	polysémique	absent	marqué en [2]	direct	neutre
<b>tabagie</b>	objet culturel tangible	1) Endroit enfumé 2) Commerce où l'on vend principalement des produits du tabac	polysémique	marqué en [2]	marqué en [2]	direct	neutre
<b>tomahawk</b>	objet culturel tangible	Hache de guerre de certaines nations autochtones d'Amérique du Nord	monosémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
<b>toboggan</b>	objet culturel tangible	1) Traîneau à longs patins métalliques 2) Piste inclinée, munie de rebords protecteurs, du haut de laquelle on se laisse glisser par jeu 3) Glissière rectiligne ou hélicoïdale	polysémique	non marqué	marqué en [1]	direct	neutre
<b>touladi</b>	zoologie	Poisson des lacs profonds du nord de l'Amérique du Nord	monosémique	non marqué	marqué québ.	direct	neutre

<b>totem</b>	ethnologie	Chez certains peuples, être (animal, végétal, objet inanimé) considéré comme l'ancêtre et le protecteur d'un clan, auquel on rend un culte	monosémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
<b>wigwam</b>	objet culturel tangible	Habitation traditionnelle de plusieurs nations autochtones de l'Amérique du Nord	monosémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre
<b>wapiti</b>	zoologie	Cerf d'Amérique du Nord et d'Asie	monosémique	non marqué	non marqué	indirect	neutre

Table 1 – Les emprunts autochtones issus d'une interrogation croisée des ressources lexicographiques

Les colonnes qui composent le tableau ont été choisies en fonction des nécessités de recherche et des hypothèses à explorer : au lemme suit le domaine de connaissance d'appartenance, une courte définition obtenue grâce à une synthèse des informations présentes au sein des trois ressources susmentionnées, la marque de monosémie/polysémie, la marque de québécisme dans une ressources généraliste hexagonale, puis québécoise, le statut d'emprunt direct ou indirect, et enfin le trait de québécisme. Suivant ces catégories, il nous a été possible d'observer des régularités, grâce à des calculs statistiques que nous allons présenter par la suite.

Suite à une analyse générale quantitative des emprunts autochtones, notre intérêt s'est consacré au rapport existant entre le statut de québécismes et le domaine de connaissance pour détecter des éventuelles polarisations conceptuelles dans leur stabilisation, et afin de tracer le mouvement entre cultures - des autochtones aux québécois, et puis à l'imaginaire francophone. Enfin notre attention s'est orientée à la description d'une éventuelle plasticité sémantique des emprunts, à travers l'analyse de leur polysémie et de leur stabilisation autour certains domaines de connaissance.

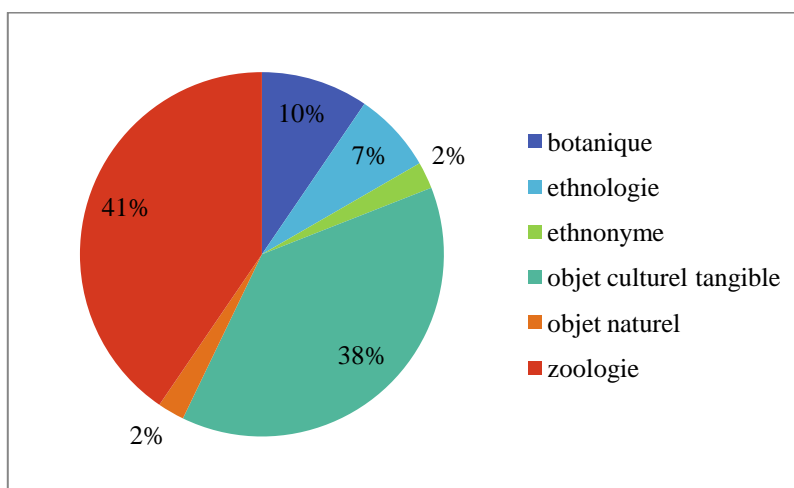
## 2.1. CONSIDERATIONS GÉNÉRALES ET DISTRIBUTION PAR DOMAINES DE CONNAISSANCE

Il est avéré depuis longtemps que la présence en termes quantitatifs des emprunts autochtones est bien mineure de celle des emprunts anglais<sup>37</sup>, nous pouvons ajouter aussi que par rapport au passé (en particulier au glossaire de Clapin) le nombre des emprunts

<sup>37</sup> A. Thibault, *Histoire externe du français au Canada,...* op.cit.



autochtones s'est réduit d'environ le 50%. La représentation entre les ressources lexicographiques française et québécoises est homogène, tout en gardant les respectifs points de vue. De plus par rapport au passé, les emprunts indirects, bien que recensés dans les ressources lexicographiques, ne sont pas considérés comme québécismes. Une première considération d'ordre purement quantitatif est de voir la distribution des emprunts relativement aux domaines de connaissance (graphe 1).



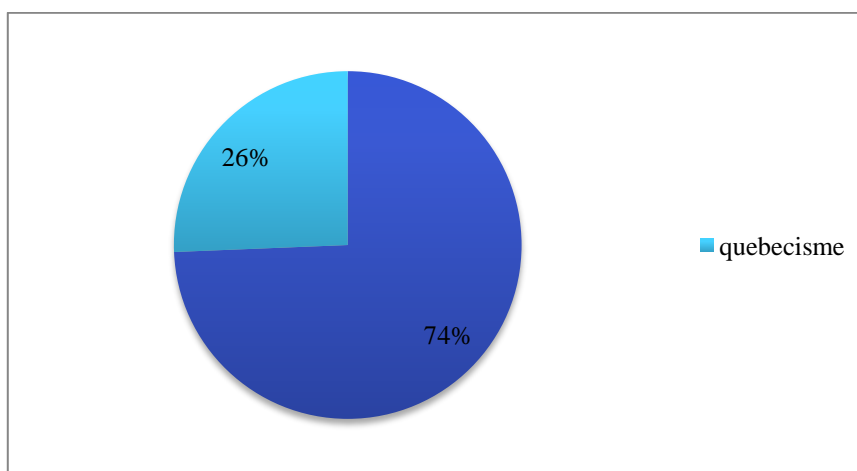
Graphe 1 – Distribution des emprunts autochtones par domaines de connaissance

La première catégorie est la zoologie (41%), suivi avec un taux assez élevé par les objets culturels tangibles (38%) qui se réfèrent à toute construction dérivant d'une intervention humaine. À l'intérieur de cette catégorie nous distinguons en moyens de transport tels que « kayak », « rabaska », « toboggan », « cométique », des constructions pour les humains telles que « igloo », « wigwam », « tabagie », des vêtements ou des chaussures comme « anorak », « mitasse », « mocassin », « pichou », ainsi que des préparations alimentaires telles que « sagamité », « pemmican », « caribou », et enfin des armes comme « tomahawk » et des procédés traditionnels comme « babiche ». Si le pourcentage lié à la zoologie est plutôt prévisible compte tenu de l'existence d'un écosystème faunistique spécifique à l'Amérique du Nord, le pourcentage qui se réfère aux objets culturels tangibles confirme l'accueil des pratiques culturelles typiques des populations autochtones. Suivent la botanique, avec un taux du 10% de la totalité (« atoca », « pacane », « plaquimine », « pimbina »), l'ethnologie (7%) qui comprend des mots tels que (« manitou », « sachem », « totem ») et les deux cas des ethnonymes et des objets naturels qui présentent un seul emprunt respectivement « squaw » et « ouache ». En élargissant le point de vue, nous observons comment le pourcentage des entités liées à des aspects de la nature (botanique, zoologie) sans la médiation humaine est de 51%, presque équivalent à

l'ensemble des catégories résultants d'un quelque procédé humain (objet culturel tangible, ethnologie, ethnonyme, objet naturel) qui s'atteste au 49%. Cela confirme que l'importance des emprunts autochtones ne se limite pas à indiquer des entités appartenant au monde naturel mais aussi à des pratiques culturelles et plus généralement à une manière de voir et interpréter la réalité.

## 2.2. LES EMPRUNTS AUTOCHTONES ET LES QUEBECISMES

Poursuivant notre exploration la question du rapport entre emprunts et québécisme se pose: comment et dans quelle pourcentage les emprunts vont caractériser le français québécois signifie tracer le voyage des mots et identifier le contact entre les cultures. Plusieurs traits d'un mot ont contribué à son statut de québécisme : les archaïsmes trace des premiers colons français et de la fin du Québec en tant que colonie de la France, les dialectalismes issus des emprunts aux patois locaux, les néologismes – absolus, sémantiques ou formels - dus à la nécessité de nommer un nouveau monde, les anglicismes résultat de l'influence culturelle des voisins locuteurs anglophones<sup>38</sup>. Les emprunts autochtones ne rentrent pas dans cette liste même si c'est clair qu'ils sont été présents dans le français québécois dès ses origines, pour des questions de non représentativité du phénomène.



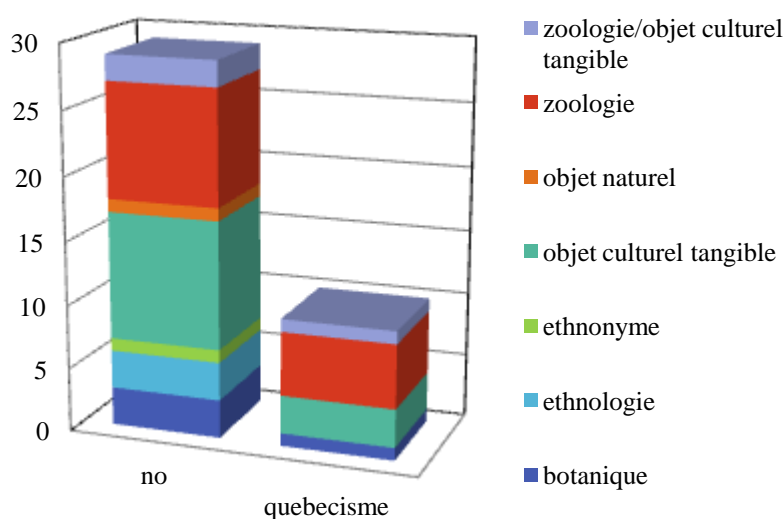
Graph 2 – Pourcentage des emprunts autochtones qui sont des québécismes

Le pourcentage des québécismes au sein de la catégorie des emprunts autochtones est faible (26%), toutefois une question nous semble pertinente: qu'en est-il des 74 % restants qui figurent dans les ressources lexicographiques généralistes élaborées en France ? Il s'agit

<sup>38</sup> Cfr. W. Remysen, N. Vincent (éds.), *La Langue Française Au Québec et Ailleurs: Patrimoine Linguistique, Socioculture Et Modèles De Référence*, Paris, Peter Lang, 2016.

d'emprunts autochtones qui sont passé du français québécois au français hexagonal et à l'imaginaire de la francophonie. Il s'agit de catégories appartenant principalement aux domaines de connaissance de la zoologie et de la botanique, seule exception le mot « babiche » qui indique le résultat d'un procédé artisanal pour traiter la peau ou le cuir.

Le graphe ci-dessous (graphe 3) montre la distribution par domaine de connaissance afin d'observer les tendances des emprunts québécois à se polariser sur certaines catégories.

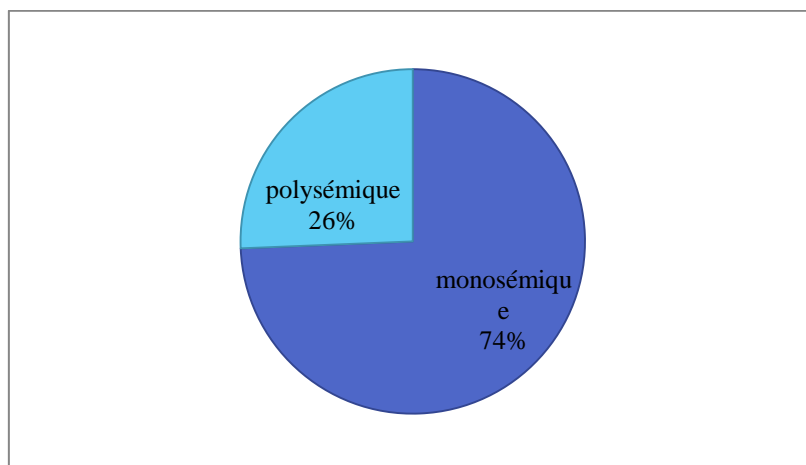


Graphe 3 – Distribution par domaine de connaissance des emprunts québécois et des emprunts neutres

Nous pouvons observer comment seules la botanique, la zoologie et les objets culturels tangibles et les objets naturels sont des québécois, alors que les emprunts couvrant les autres catégories – ethnonyme, ethnologie et objet naturel – sont étiquetés comme neutre, ce qui nous amène à supposer que les catégories concrètes facilitent la cristallisation des traits étymologiques, et le lien aux origines.

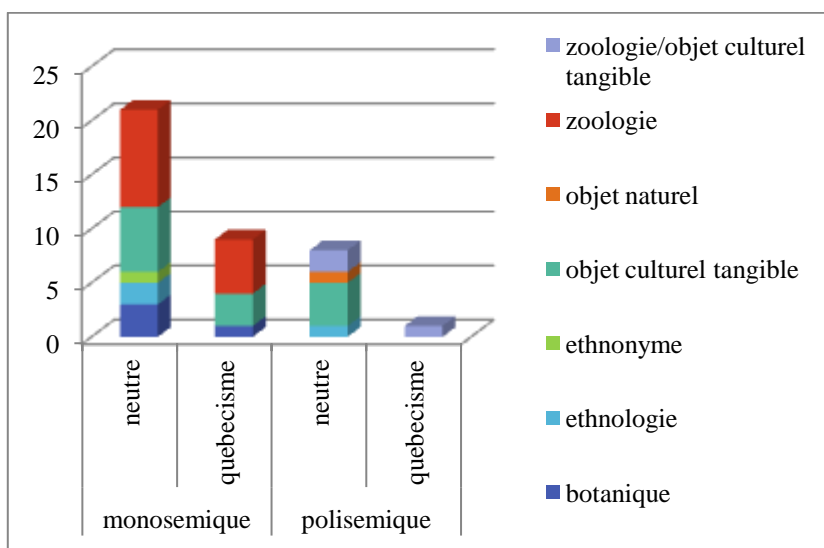
### 2.3. LA PLASTICITE SEMANTIQUE DES EMPRUNTS AUTOCHTONES

Le dernier aspect que nous allons prendre en examen est la plasticité sémantique des emprunts, considérée comme la capacité à accueillir d'autres sens. Le 26% des emprunts est polysémique et ils couvrent les catégories de la zoologie, des objets culturels tangibles, des objets naturels et de l'ethnologie.



Graphique 4 – Pourcentage emprunts polysémiques et monosémiques

Grace à l'intersection avec le statut de québécoisisme (graphique 5) nous observons un phénomène intéressant: les québécoisismes polysémiques transcategoriels tiennent uniquement aux domaines de la zoologie et des objets culturels tangibles, autrement dit s'il y a des emprunts polysémiques dont les sens appartiennent à différents champs sémantiques, le passage se fait uniquement entre ces deux.



Graphique 5 – Distribution des emprunts selon les domaines de connaissance, le statut de québécoisisme et la nature polysémique.

Le premier cas est celui de « caribou », emprunts directs probablement du micmac et québécoisisme indique d'abord la Renne d'Amérique du Nord et aussi une boisson traditionnelle à base de vin rouge additionné d'alcool consommée surtout pendant les périodes de

fête. Dans le DHFQ l'étymologie de ce deuxième sens est en relation avec le premier, même si de manière non certaine:

Depuis 1906 (FSPFC). L'origine de cet emploi est obscure. Selon une hypothèse répandue (qui relève peut-être de la légende), les coureurs de bois buvaient le sang de caribou, à l'exemple des Amérindiens (v. l'ex. de 1974, sous le sens 1), mais ils y ajoutaient de l'alcool pour en faciliter l'ingestion; par la suite, le sang aurait été remplacé par du vin rouge (v. à ce sujet *Le Soleil*, 7 février 1976, p. C11; *ibid.*, 1995, p. A3, et R. Tremblay, *Un pays à bâtir*, 1977, p. 139). Cet emploi est attesté dans des textes en langue anglaise où il est question du Québec (v. DictCan).

Le second cas est le mot « pichou », emprunts direct lui aussi, pas présent dans le DHFQ mais présent et marqué comme québécoïsme dans Usito, et absent du Petit Robert, qui se caractérise par une plasticité sémantique élevée, avec trois sens. Le premier sens, qui appartient au domaine de la zoologie, se réfère au lynx ou par extension à sa fourrure. Le deuxième sens, du domaine des objets culturels tangibles se réfère à une chaussure traditionnelle inspirée du mocassin autochtone, enfin le troisième sens est l'expression idiomatique du registre familier « Être laid comme un pichou » pour indiquer quelque chose ou quelqu'un d'aspect non agréable, qui par omission peut être employé comme le seul terme – « pichou » et indiquer une personne laide.

Le troisième cas « mocassin » est le seul emprunt polysémique indirect, pas présent dans le DHFQ et cette fois pas marqué comme Québécoïsme dans Usito. Le premier sens est celui d'une chaussure traditionnelle des peuples autochtones d'Amérique, qui par extension donne vie au deuxième sens: une chaussure basse de style décontracté ou pantoufle sans attaches – les deux donc relevant du domaine des objets culturels tangibles enfin le troisième sens appartient à la zoologie et indique un serpent. Bien que trois résultats à analyser ne permettent pas de trouver des régularités, il nous semble que la plasticité sémantique transversale aux champs sémantiques fonctionne par rapport/analogie entre le monde animal et le monde des humains. Les autres emprunts polysémiques présentent leur sens à l'intérieur du même domaine de connaissance, confirmant que le seul glissement de sens est entre ces deux catégories. Dans les cas polysémiques qui restent à l'intérieur du même champ sémantique, nous observons une propulsion des marques de variation linguistiques. Nous trouvons termes comme « rabaska », qui signifie en premier lieu un grand canot d'origine autochtone, et au Québec par extension indique aussi un sport pratiqué avec cette embarcation, « toboggan », qui désigne à la fois un traîneau sans patins et une piste inclinée, ou « kayak » se référant à une embarcation des Inuits et par dérivation à une embarcation légère de loisir ou de compétition. Comportement sémantique similaire pour « tabagie », dont le premier sens, marqué diachroniquement, fait référence à une caractéristique d'un lieu, le second - typiquement québécois - désigne un commerce où l'on vend

principalement des produits du tabac, des journaux et des magazines, et enfin le troisième sens, dérivé de l'original des Algonquins, se réfère à un festin ou banquet. Le terme « manitou » indique chez certains peuples autochtones d'Amérique du Nord un esprit du bien ou du mal, et en deuxième sens mais en langage figuré et marqué diaphasiquement un personnage important dont l'autorité et l'influence sont reconnues dans une communauté. Terminons avec « ouache » qui indique marqué diaphasiquement la tanière d'un animal sauvage et la cache d'un chasseur, et marqué aussi diachroniquement une habitation dans laquelle une personne s'isole ou se cache.

## CONCLUSION

Si les mots sont des objets culturels, il ne serait pas abusé de vouloir lire dans le traitement de ces emprunts des indices sur la place que les cultures autochtones occupent au sein de l'histoire québécoise. Les ressources lexicographiques témoignent d'un intérêt – et une conséquente connaissance – qui augmente le long des décennies envers les différentes langues originaires des emprunts. En outre le traitement réservé aux emprunts autochtones – par rapport aux anglicismes, toujours marqués et souvent critiqués – témoigne d'un statut composite: les langues autochtones sont intégrées dans l'histoire lexicographique par les emprunts, elles ne sont pas perçues comme une menace linguistique, et elles sont assimilées dans l'étymologie.

En accord avec l'histoire lexicographique québécoise, pendant le mouvement glossariste, la description des emprunts gagne en spécificité passant du générique au spécifique soit au niveau lexicographique, ou du mot « sauvage » on passe à l'indication des dialectes exacts (micmac, algonquin, etc...) que par rapport aux pratiques culturelles auxquelles les emprunts se réfèrent, comme la pierre « assinabe [...] employée par les sauvages pour retenir au fond de l'eau un filet ». Un niveau métalinguistique est également offert par des informations morphologiques et par une étymologie de l'emprunt même, comme achigan « poisson qui se bat » ou « poisson vaillant ».

Une interrogation croisée de ressource nous a permis de rédiger une liste de 39 emprunts autochtones aujourd'hui stables, et la récolte et mise à système de certaines caractéristiques des emprunts nous a permis de formuler des hypothèses, basées sur des observations qualitatives et non quantitative. Par rapport à l'époque des mouvements glossariste, le nombre des emprunts recensés s'est réduit de 50 %. À l'état actuel la distribution est quasi équivalente entre emprunts qui décrivent la réalité (zoologie, botanique) au 51% et ceux qui indiquent d'une quelconque action matérielle ou mentale humaine au 49%. Si le pourcentage lié à la zoologie est plutôt prévisible compte tenu de l'existence d'un écosystème faunistique spécifique à l'Amérique

du Nord, le pourcentage qui se réfère aux objets culturels tangibles confirme l'accueil des pratiques culturelles originaires des populations autochtones. Les emprunts par définition naissent dans le français québécois. Toutefois certains y restent ancrés, d'autres poursuivent leur mouvement vers l'imaginaire francophone. Certains domaines de connaissance, caractérisés par leur trait concret, la botanique, la zoologie, les objets culturels tangibles et les objets naturels facilitent la cristallisation des traits étymologiques, se prêtant mieux d'autres à l'enregistrement en tant que québécismes. Enfin les emprunts, bien que en terme pas majoritaires sont caractérisés par une certaine plasticité sémantique, considérée comme leur ouverture à accueillir d'autres sens. Les phénomènes de polysémie esquissés se révèlent intéressants, dans le cas où le glissement de sens se produit à l'intérieur du même champ sémantique nous observons une prolifération des variations linguistiques; dans le cas où les champs sémantiques touchés sont divers, la plasticité sémantique fonctionne par rapport analogique entre le monde animal et les humains.

ELEONORA MARZI  
(UNIVERSITÉ DE BOLOGNE)

## BIBLIOGRAPHIE

AA.VV., *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'action sociale, 1930.

BRANCAGLION C., « Les discours de présentation dans la lexicographie québécoise », *Repérés-Dorif*, n. 2, *Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité – volet n 2 – autour du français québécois: perspectives sociolinguistiques et identitaires*, Roma, Dorif Università, 2013.

CAJOLET-LAGANIERE H., Martel P., MASSON C.-É., Mercier L., (éds.) *Usito, Le dictionnaire*, Université de Sherbrooke 2013.

CLAPIN S., *Dictionnaire canadien-français: ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-Français avec de nombreuses citations ayant pour but d'établir les rapports existant avec le vieux français, l'ancien et le nouveau patois normand et saintongeais, l'anglais, et les dialectes des premiers aborigènes*, Montréal, C. O Beauchemin & fils, 1894.

CORMIER M., « Un siècle de lexicographie au Québec », dans *International Journal of Lexicography*, vol. 15, n 1, 2002, p. 55-73.

DIONNE N. E., *Le parler populaire des Canadiens français ou Lexique des Canadianismes, Acadianismes, anglicismes, americanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises*, Québec, Laflamme et proulx, imprimeurs, 1909.

DRAPEAU L. (éd.), *Les langues autochtones du Québec: un patrimoine en danger*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011.

DUNN O., *Glossaire Franco-Canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Imprimerie à Coté et Cie, 1880.

GALLANT D. J., « Langues autochtones au Canada », dans *Encyclopédie Canadienne*, 2008.

MARTINEAU F., REMYSEN W., THIBAUT A., *Le français au Québec et en Amérique du Nord*, Paris, Editions Ophrys, 2022.

MENEY L., *Le français québécois entre réalité et ideologisme : un autre regard sur la langue*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2017.

MERCIER L., « À la découverte des particularismes canadiens et de leur origine : la lexicographie québécoise à l'époque des glossaires (1880-1930) » dans M. Cormier et J.-C. Boulanger (éd.) *Les dictionnaires de la langue française au Québec*, Presses de l'Université de Montreal, p. 61-98, 2008.

REMYSEN W., VINCENT N. (éds.), *La Langue Française au Québec et Ailleurs: Patrimoine Linguistique, Socioculture Et Modèles De Référence*, Paris, Peter Lang, 2016.

THIBAUT, A., « Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint-Pierre-et-Miquelon » dans *1. Teilband: Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen*



*Sprachen*, Erns G., Gleßgen M.G., Schmitt S., Schweickard W., (éds.) Berlin - New York, De Gruyter Mouton, 2003, pp. 895-911.

VEZINA R., POIRIER C., (éds.), *Trésor de la langue française au Québec, Dictionnaire historique du français québécois*, Université Laval, 2023.

VINCENT N., « La lexicographie québécoise du 21 siècle: après les tempêtes, l'affirmation tranquille », *Repérés-Dorif*, n 2, *Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité – volet n.2 – autour du français québécois: perspectives sociolinguistiques et identitaires*, Roma, Dorif Università, 2013.